



**mon
habitat
mon
choix**



CHARTÉ D'ENGAGEMENTS



**autistes
sans
frontières**



Pourquoi ?

Pour ne rien figer !

**Habitat individuel, regroupé, partagé, dans le diffus :
chaque personne a le droit de choisir la manière
dont elle veut « habiter ».**

**Pour affirmer que TOUTES les personnes peuvent
communiquer leurs besoins et surtout leurs envies,
sur tous les aspects de leur vie.**

**Pour porter auprès des pouvoirs publics
l'idée que respecter le choix de chacun,
c'est s'engager dans une démarche
innovante de qualité.**

Mon Habitat Mon Choix regroupe des porteurs de projets variés
qui ont en commun une démarche respectueuse,
fondée sur la co-construction de solutions d'habitation qualitatives.

un habitat pour tous

Ce à quoi nous sommes attachés

L'autodétermination est accessible à toutes les personnes avec TSA, quel que soit leur niveau d'autonomie, y compris les personnes dyscommunicantes et dépendantes.

Les habitats peuvent revêtir des modèles différents (partagé, regroupé, diffus ...). L'essentiel tient dans le projet de vie qui doit émaner des besoins et des choix de la personne.

Nos spécificités, notre engagement

L'habitat choisi : il peut être inclusif et partagé, mais peut revêtir des formes différentes.

Les projets donnent à chaque personne avec un TSA la possibilité d'exprimer ses besoins, ses choix afin de favoriser son autodétermination et l'accès à une citoyenneté pleine et entière. C'est dans le respect des droits, en respectant les choix et en donnant accès à des outils de communication, qu'une réelle participation sociale devient possible.

une garantie du déploiement de toutes les aides à la communication nécessaires

Ce à quoi nous sommes attachés

Les habitants ont la possibilité de s'exprimer sur tous les choix de leur quotidien individuel, collectif et social.

Nos spécificités, notre engagement

La mise en oeuvre de tous les outils de communication CAA (Communication Améliorée et Alternative), robustes ou non, nécessaires si besoin au développement de la communication expressive et réceptive des habitants.

Si possible, ces outils sont mis en oeuvre en amont.

L'utilisation de ces outils fait l'objet d'une évaluation qualitative.

Ce à quoi nous sommes attachés

Pour toutes les personnes avec handicap / TSA, avoir un libre-accès aux transports, aux loisirs, aux sports, au travail, aux commerces, aux services et à la vie de quartier est un enjeu fort de l'habitat choisi. Cette proximité en fonction des critères du territoire est indispensable car elle offre des opportunités à chaque citoyen de construire son quotidien comme il l'entend.

Pour cela, les habitats sont tournés vers l'extérieur et ouverts aux partenaires, si cela correspond aux choix des habitants et à la hauteur de leurs envies.

Nos projets participent à la construction d'une société plus inclusive fondée sur l'accessibilité universelle. Ils ont donc un impact fort et vertueux sur leur environnement.

Nos spécificités, notre engagement

Chaque habitat met en place un environnement sécurisé qui prend en compte aussi bien à l'intérieur de l'habitat qu'à l'extérieur, les particularités de la personne avec TSA à travers une sensibilisation systématique et une communication auprès des acteurs de la vie sociale .

un habitat au coeur de la cité, offrant des opportunités de vie multiples

un accompagnement et une supervision par des professionnels formés à l'autisme et aux approches recommandées

Ce à quoi nous sommes attachés

La notion de supervision est indispensable afin d'assurer la qualité des accompagnements proposés.

Les professionnels de l'accompagnement individuel et de la vie sociale et partagée doivent actualiser leurs connaissances sur l'autisme en se formant selon les découvertes et validations issues de la science et des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Les professionnels doivent avoir les compétences et la capacité d'orienter le projet qu'ils accompagnent vers l'extérieur si cela est le choix des personnes.

Nos spécificités, notre engagement

Les projets individualisés sont tous supervisés.

Une évaluation qualitative est mise en place : retours des habitants, des aidants familiaux et aidants professionnels. Les données sont objectives et issues des évaluations.

le libre choix de chacun du suivi médical, paramédical et des soins

Ce à quoi nous sommes attachés

Parce qu'il s'agit d'un droit commun, chaque habitant est décideur des interventions liées aux professionnels libéraux soignants et paramédicaux. Le projet d'habitat n'impose pas de soignants.

Nos spécificités, notre engagement

Les moyens de communication nécessaires sont mis en place afin de recueillir le choix de chaque habitant, quel que soit son mode d'expression. Des données sont collectées de manière à évaluer le consentement des habitants quant aux soignants et accompagnants.

Lorsque cela est nécessaire, le projet de soin est coordonné.

le respect des libertés fondamentales : conscience, croyances et choix de sa vie familiale, intime et sexuelle

Ce à quoi nous sommes attachés

Dans le respect des cadres légaux et en veillant à la non mise en danger des habitants, **Mon habitat, Mon choix**, permet à chacun :

- de vivre en accord avec ses convictions personnelles tout en respectant la vie en communauté de l'habitat
- d'avoir une vie affective, intime et sexuelle et une vie de famille conforme à ses choix.

Nos spécificités, notre engagement

Tous les moyens nécessaires seront mis en place de manière à recueillir l'expression de chaque habitat et à s'assurer de sa bonne compréhension des situations.

Conformément à la recommandation de l'ONU, le porteur du projet s'assurera qu'aucune ingérence injustifiée ne puisse influencer ou contredire les convictions des habitants dans les domaines concernés.

Ce à quoi nous sommes attachés

Chaque habitat aura un fonctionnement qui lui sera propre selon qu'il relève d'un habitat regroupé, partagé ou individuel.

L'habitat n'imposera pas les activités individuelles, collectives et sociales en raison de partenariats mis en oeuvre mais développera les partenariats en fonction des demandes des habitants.

Les habitats réunis autour de la présente charte adhèrent à la définition d'un « style de vie valorisé », défini ainsi par Eric Willaye : *« le fait de vivre où et avec qui on désire, de réaliser une variété d'activités préférées à la maison ou dans la communauté, de les réaliser aussi souvent que souhaité, de passer du temps avec ses amis et ses connaissances, d'apprendre à faire certaines de ces activités de façon plus indépendante et compétente, ainsi que le fait d'être en sécurité et en bonne santé ».*

une garantie du libre-choix des activités sociales individuelles et collectives

Nos spécificités, notre engagement

Le projet mettra tout en oeuvre pour que les habitants puissent être force de proposition.

Des moyens seront mis en oeuvre pour l'évaluation des envies des personnes dyscommunicantes.

Nous évaluerons les besoins et envies en utilisant les outils appropriés : retours des habitants et prise de données par les professionnels ou les familles en cas de besoin.

un accompagnement du projet pour assurer sa pérennité

Ce à quoi nous sommes attachés

Nos habitats sont des solutions qui s'inscrivent dans la durée. Ils doivent permettre, en étant stables, de construire un projet de vie global pérenne, du jeune adulte à la personne vieillissante avec lui, sans paternalisme, tout en assurant la protection nécessaire et souhaitée.

Nos spécificités, notre engagement

Nous développons des habitats fondés sur une volonté commune d'associations représentatives d'usagers et de familles, d'individus. Ces derniers peuvent faire l'objet d'une mesure de tutelle, curatelle ou d'habilitation familiale.

Nous donnons aux projets un fondement sécurisé en construisant l'architecture nécessaire de manière à asseoir leur pérennité juridique, administrative et financière.

Au-delà de l'habitat, les projets s'assurent de la protection individuelle de la personne et de la pérennité de son projet de vie individuel, au-delà de ses aidants.

un partage de pratiques entre les différents projets comme source d'innovations

Ce à quoi nous sommes attachés

Autistes sans frontières est un réseau d'associations et est attaché à sa devise «**Think Positive**». Nous expérimentons depuis 2005 son corollaire «**Think Together**».

Nos spécificités, notre engagement

Les projets réunis autour de notre charte se regroupent autour des valeurs et principes énoncés au sein de cette charte.

Chaque projet a des spécificités fortes de mise en oeuvre, comme leurs habitats, les projets sont uniques.

SOUTIEN D'ASF

COORDINATION NATIONALE

Nos actions au niveau national

- **Militer** pour le financement de l'habitat choisi : assurer une présence au sein des instances gouvernementales afin de faire évoluer les textes de loi en fonction des remontées des associations territoriales.
- **Développer** des partenariats avec des professionnels du droit de manière à ce que chaque projet puisse déterminer son fonctionnement en termes de responsabilités juridiques et financières au-delà des aidants.

Nos actions réseau

- **Appui** à la sensibilisation et à la formation des professionnels du soin.
- **Soutenir** financièrement lorsque cela est possible la mise en oeuvre de supervisions et de formations.
- **Animer** le réseau charte Mon habitat - Mon choix : groupes de réflexion, partages d'expériences.
- **Création** d'un label.
- **Coordonner** un travail collectif sur des grilles d'évaluation qualité (critères, modalités de recueil...)
- **Mettre** en place des outils de communication entre les porteurs de projets, plateformes d'échanges.

Engagements et outils pour agir

- **Soutenir** la mise en oeuvre des outils de CAA nécessaires : formation et équipements.
- **Participer** au développement des outils de communication universels autour des habitats.
- **Communiquer** afin de faire connaître la nécessité de l'utilisation de la CAA au sein des projets d'habitat.

NOS ENGAGEMENTS

- 1** un habitat pour tous
- 2** une garantie du déploiement de toutes les aides à la communication nécessaires
- 3** un habitat au coeur de la cité, offrant des opportunités de vie multiples
- 4** un accompagnement et une supervision par des professionnels formés à l'autisme et aux approches recommandées
- 5** le libre-choix de chacun du suivi médical, paramédical et des soins
- 6** le respect des libertés fondamentales : conscience, croyance et choix de sa vie familiale, intime et sexuelle
- 7** une garantie du libre choix des activités sociales, individuelles et collectives
- 8** un accompagnement juridique du projet pour assurer sa pérennité
- 9** un partage de pratiques entre les différents projets comme source d'innovations



**Think
Positive!**

Retrouver la charte dans son intégralité sur
www.autistessansfrontieres.com

Autistes Sans Frontières

149 avenue du Maine - 75014 PARIS
contact@autistessansfrontieres.com
www.autistessansfrontieres.com



**autistes
sans
frontières**